Fondation Jean Jaurès

Démocratie

RÉTROSPECTIVE D'AVENIR

Jean-Philippe Derosier

11/05/2021

Dans sa contribution d'une série réalisée en partenariat avec L'Hétairie, le constitutionnaliste Jean-Philippe Derosier, professeur de droit public à l'université de Lille et auteur du blog La Constitution décodée, rappelle, après une évocation des précédents scrutins de la Ve République, que chaque élection présidentielle réserve son lot de surprises.

10 mai 1981.

La date est historique : pour la gauche et le Parti socialiste, bien sûr, mais aussi et surtout pour la V^{e} République.

Elle ne marque pas seulement la victoire d'un président de la République socialiste : elle est également le gage de la pérennité de notre régime.

En effet, avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, la V^{e} République montre qu'elle permet l'alternance. Après vingt-trois ans d'une majorité de droite et en dépit de signes avant-coureurs (1965, 1974, 1978), on aurait pu craindre que cette Constitution, façonnée selon les idées constitutionnelles du Général de Gaulle, ne soit taillée à la mesure de ses seules idées politiques.

Elle n'aurait alors pas été démocratique et, inévitablement, elle aurait sombré tôt ou tard dans l'échec, engendrant une nouvelle crise constitutionnelle.

L'arrivée de François Mitterrand au pouvoir et l'alternance confirment que notre Constitution a apporté à la France la stabilité dont elle avait besoin

On pouvait le craindre d'autant plus que François Mitterrand n'en était pas à son coup d'essai et, à plusieurs reprises déjà, il s'était rapproché du pouvoir, sans jamais pouvoir en franchir la porte, autrement qu'en constituant une force centrale de l'opposition.

Dès 1965, il se retrouve en ballotage face au Général de Gaulle, à la surprise générale car on s'attendait à ce que le président sortant – qui affrontait l'élection directe pour la première fois – soit réélu dès le premier tour. À vrai dire, ce n'est pas tant François Mitterrand qui « met » le Général de

Gaulle en ballotage que Jean Lecanuet, lequel, présentant une candidature du centre droit face à ce dernier, lui enlève les voix dont il aurait eu besoin.

En 1974, alors qu'il a refondé le parti socialiste (en 1971) et se présente, à nouveau, comme le candidat commun de la gauche, François Mitterrand est en tête au premier tour mais, faute de réserves de voix suffisantes, perd au second, face à Valéry Giscard d'Estaing, avec à peine 1,5 point et tout juste 400 000 voix d'écart.

Puis, lors des législatives de 1978 et alors que l'union de la gauche avait éclatée, le score des socialistes et des communistes est très proche de celui du RPR (nouvellement créé par Jacques Chirac) et de l'UDF (le parti du président en fonction).

Mais, jusqu'au 10 mai 1981, la droite tient les rênes du pouvoir et rien ne semble pouvoir les lui faire lâcher.

L'arrivée de François Mitterrand à l'Élysée prouve alors que l'alternance est possible et confirme que notre Constitution a apporté à la France la stabilité dont elle avait besoin.

Cette victoire en 1981 et la trajectoire de François Mitterrand renseignent également sur le fonctionnement institutionnel et politique de notre régime.

D'une part, comme Valéry Giscard d'Estaing avant lui et tous ceux qui viendront après lui, à commencer par Jacques Chirac, François Mitterrand avait compris qu'on ne peut remporter l'élection présidentielle qu'avec le soutien d'un parti politique fort. Il l'a donc créé, puis il l'a affirmé, ce qui lui a permis de l'emporter.

D'autre part, n'oublions pas qu'en 1981, il y avait dix candidats à l'élection et, parmi eux, six se revendiquaient ou pouvaient se revendiquer de la gauche. Elle était donc particulièrement divisée, surtout après l'éclatement du « programme commun » en 1977. Elle l'a cependant emporté.

Ainsi, dans notre système politique, ce n'est pas l'union qui fait la force, mais la force qui fait l'union. C'est donc un parti politique fort, qui s'affirme et qui est en mesure de convaincre, qui pourra engranger une convergence. C'est toute la logique de nos élections à deux tours, en particulier lorsqu'elles sont au scrutin majoritaire.

Enfin, on doit retenir que les analyses, les pronostics ou les perspectives dressés à un an d'une élection présidentielle sont toujours aléatoires. En 1965, François Mitterrand ne se déclare candidat qu'en septembre, pour une élection en décembre, soit à peine trois mois avant. L'élection

de 1974 est particulière, puisqu'elle est subite, en raison de la mort de Georges Pompidou le 2 avril mais, à cet instant, tout laissait envisager que Jacques Chaban-Delmas l'emporterait. Lors de l'élection de 1981, jusqu'en novembre 1980, rien ne garantit que François Mitterrand sera à nouveau candidat et il ne se déclare que le 7 novembre.

Plus proche de nous, qui aurait pu prédire, en avril ou mai 2016, que le second tour de 2017 verrait s'opposer Emmanuel Macron et Marine Le Pen ? Ou, en avril ou mai 2011, que François Hollande serait en ballotage face à Nicolas Sarkozy et l'emporterait en 2012 ? Inutile de poursuivre la rétrospective : chaque élection présidentielle a son lot de surprises.

Retenons donc une dernière caractéristique du personnage de François Mitterrand : son stoïcisme dans l'analyse de toutes les situations. Et gardons-nous, à ce jour, de tout pronostic sur l'avenir.